



MAIRIE DE DENONVILLE

28700

TEL : 02.37.99.62.19

DEPARTEMENT
D'EURE ET LOIR

ARRONDISSEMENT
DE CHARTRES

CANTON D'AUNEAU

COMMUNE N° 129
INSEE N° 775.115.314.00012

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Lundi 16 septembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Denonville, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire dans la salle de la mairie du rez-de-chaussée, sous la présidence de Madame Evelyne LAGOUTTE, maire.

Date de convocation : lundi neuf septembre deux mille dix neuf

Date d'affichage : vendredi vingt septembre deux mille dix neuf

Présents : Mme Evelyne LAGOUTTE, Mme Jocelyne BENOIST, Mme Annie TIRLET, M Freddy TELLA, M Stéphane LEROY, M Guillaume BESNIER, M Pascal LEONET

Absents excusés

M Jean LÉE pouvoir à Freddy TELLA

Mme Isabelle GEVELERS pouvoir à Jocelyne BENOIST

M Alexandre LEROY pouvoir à Stéphane LEROY

Mme Michelle SAVALLI pouvoir à Evelyne LAGOUTTE

Absent excusé

M Jean ASSENAT

Nombre de membres en exercice : 12 présents : 7 votants : 11

Nomination du Secrétaire de séance :

Sur la demande de Madame le Maire, un secrétaire de séance est désigné : Jocelyne BENOIST

Ordre du jour

Madame le Maire ouvre la séance à 19 heures 30 et donne lecture de l'ordre du jour.

Madame le Maire demande à ce que soit ajouté à l'ordre du jour une délibération à savoir :

Autorisation donnée à Madame Le Maire à souscrire à une assurance dommage-ouvrage auprès de Groupama pour les travaux de salle polyvalente.

Un vote à main levée donne : voix 11 pour, 0 abstention, 0 contre

Délibération n°2019/55 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 juillet 2019

Les membres de l'assemblée approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 05 juillet 2019

Un vote à main levée donne : voix 11 pour, 0 abstention, 0 contre

Les membres de l'assemblée signent le registre.

Délibération 2019/56 autorisant Madame Le Maire à signer la convention avec la CPEIDF

Autorise Madame Le Maire, à signer la convention de participation financière, accueil périscolaire du matin et du soir, pour accueillir les enfants des communes de Maisons, Morainville, Mondonville-Saint-Jean avec la CPEIDF

Un vote à main levée donne : voix 11 pour, 0 abstention, 0 contre

Délibération 2019/57 autorisant Madame Le Maire à signer la convention avec la CPEIDF

Autorise Madame Le Maire, à signer la convention de participation financière, accueil périscolaire du matin et du soir, pour les enfants de Denonville scolarisés à titre dérogatoire sur les communes de Béville-Le-Comte, Auneau, Le Gué de Longroi, Aunay-sous-Auneau, autorisation donnée à Madame Le Maire pour signer la convention avec la CPEIDF

Un vote à main levée donne : voix 9 pour, 0 abstention, 2 contre (Stéphane LEROY + Alexandre LEROY)

Délibération 2019/58 avis sur le SCOT Chartres Métropole

Madame Le Maire, demande avis au conseil municipal, concernant le SCOT Chartres Métropole, le rapport est fait par M LEROY Stéphane.

Un vote à main levée donne : voix 11 favorable, 0 abstention, 0 défavorable
Le conseil municipal est favorable à l'unanimité à condition que le bourg continu à se développer.

Délibération n°2019/59 Autorisant Madame Le Maire à souscrire à une assurance dommage-ouvrage auprès de Groupama concernant les travaux de la salle polyvalente

Autorise Madame Le Maire à souscrire à une assurance dommage-ouvrage auprès de Groupama concernant les travaux de la salle polyvalente

Un vote à main levée donne : voix 11 pour, 0 abstention, 0 contre

Compte rendu des décisions de Madame le Maire prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Vu les articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délégation accordée à Mme le Maire par délibération du conseil municipal en date du 29 mars 2014,

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la décision suivante :

Décision 2019/4 portant sur l'achat d'un robot pour la piscine municipale

Achat d'un robot pour la piscine municipal d'un montant de 1478.70€ TTC le 08/08/2019.

Madame Le Maire informe le conseil municipal que des travaux seront à budgéter en 2020 pour la réhabilitation des sanitaires et douche demandé par l'ARS.

Informations

- Madame Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux d'enfouissements des réseaux secs.
La première tranche devrait se terminer fin du mois d'octobre/mi-novembre 2019. L'enchaînement de la deuxième tranche a été demandée par Madame La Maire.
- Madame Le maire informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu le 4 octobre 2019 avec le Département pour la mise en sécurité de la rue de la Tour Malborough .
- Madame Le Maire informe le conseil municipal que les travaux pour la réhabilitation de salle polyvalente débuteront le 23 septembre : désamiantage et toiture environ 3 semaines par l'Entreprise Ruellan.
Les entreprises retenues : Entreprise Chironi et Entreprise Ceretti pour les travaux d'assainissements, extension et réfection. La fin des travaux est prévue pour aux environs du mois avril 2020
- Madame Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement de la sortie des Portes Eureliennes. Le conseil municipal souhaite envoyer une lettre à Madame la Préfète pour signifier le statut-co émanant d'un blocage pour le remboursement de l'actif-passif.
- Madame Le Maire informe le conseil municipal concernant le Budget eau il reste environ 60 000 €. Suite au courrier de Madame Le Maire demandant la récupération du montant à Chartres Métropole, ce dernier ne se prononce ni favorablement, ni défavorablement et étant donné la reprise de l'emprunt
- Madame Le Maire informe le conseil municipal que l'actif-passif du SYEPRAS, est calculé par l'EPCI en fonction des données qui lui ont été transmises et de calculer pour le compte de la commune les conditions financières et patrimoniales. Une réunion c'était tenue en préfecture sur ce sujet en 2018,

Madame La Préfète avait expliqué qu'elle présenterait ce dossier si un accord était obtenu entre Chartes Métropole et le syndicat.

- Madame Le Maire informe le conseil municipal que suite à la réunion avec les associations de la commune du 10/09/2019 :

Les demandes de salles seront gérées en temps voulu, en attendant la fin des travaux de la salle polyvalente.

Les associations théâtre, couture, bibliothèque fonctionnent bien.

L'association de football a demandé s'il était possible de remettre à niveau le terrain de foot (des devis seront établis en ce sens afin d'être budgété en 2020) et de changer la bouteille de gaz pour les douches.

La bibliothèque ouvrira un samedi sur deux sous surveillance et en accès libre à l'essai le jeudi aux heures d'ouvertures de la mairie.

Concernant le théâtre, le jeudi pour les adultes, le vendredi pour les enfants.

- Madame Le Maire informe le conseil municipal que les travaux de voiries du lotissement du Québec sont en cours, les plantations des espaces verts se feront fin novembre, la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de décembre.

Concernant les lots vacants : il reste neuf terrains à vendre.

Questions diverses

- Stéphane Leroy demande à ce que l'adresse du site internet de l'enquête publique des Boues d'Achères soit rajouter au compte rendu du conseil municipal. Le conseil municipal est favorable
- lien d'information de la préfecture d'Eure t Loir :
- <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/en-cours/IOTA-Renouvellement-et-extension-epandage-des-boues-de-la-station-d-epuration-d-Acheres>
- lien de participation à l'enquête publique de la préfecture d'Eure et loir : <http://siaap-perimetre28-epandage-boues.enquetepublique.net/>
- Stéphane Leroy soulève que 44 communes sont concernées par un arrêté de 2018 concernant les catastrophes naturelles, et que Denonville n'est pas concerné.
- Stéphane Leroy soulève que la prolongation de la rue des Vignes d'Allians nommée « rue du savoir » sur Google, n'existe pas, c'est une voie privée et non un chemin perpendiculaire.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 22h05

Le Maire Evelyne LAGOUTTE

Le secrétaire, Jocelyne BENOIST